

SÉMINAIRE SUR LA FISCALITÉ

19^e édition – 5 et 6 mai 2008

MÖVENPICK HÔTEL GENÈVE-AÉROPORT

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

PARTICIPATION

Seules les inscriptions pour les deux jours seront prises en considération. La participation limitée à certains sujets n'est pas admise. L'inscription est cependant transmissible.

DÉLAI DE L'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Le délai d'inscription expire le 18 avril 2008.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception. Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation. Le paiement est dû au plus tard deux semaines avant le séminaire, sous peine d'invalidation de l'inscription.

FINANCE D'INSCRIPTION

La finance d'inscription s'élève à CHF 1'000.– pour les membres USF/IREF et à CHF 1'500.– pour les non-membres. Elle comprend les repas de midi, eau minérale, vin, café inclus, et les boissons pendant les pauses.

DOCUMENTATION

Elle sera remise aux participants à leur arrivée le 5 mai 2008.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de retrait avant le 18 avril 2008, la finance d'inscription sera remboursée, sous déduction de CHF 250.–; après cette date, aucun remboursement ne sera effectué et l'intégralité du paiement est dû.

LIEU DU SÉMINAIRE

Le séminaire se tiendra au Mövenpick Hôtel, route de Pré-Bois 20, Cointrin-Genève-Aéroport.
Parking souterrain à disposition (CHF 10.-la journée).

RESPONSABLE DU SÉMINAIRE

M. Dominique Ducry.

MODÉRATEUR

M. Patrice Buchs, Cabinet de conseil fiscal, Farvagny, expert fiscal diplômé et expert en finance et controlling.

INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS

IREF, M^{me} Armelle Godichet
Téléphone: 021 671 30 25
Télécopie: 021 671 30 26
E-mail: info@iref.ch

INSCRIPTION AU SÉMINAIRE sur la fiscalité – 5 et 6 mai 2008 à Genève

Peut être retourné également par FAX au **N° 021 671 30 26**

Nom _____ Prénom _____

Adresse privée _____

Nom et adresse de l'employeur _____

Tél. _____ Télécopie _____

E-mail _____

Membre IREF/USF/SWISCO Non-membre IREF/USF/SWISCO Je désire devenir membre de l'IREF (part unique de cofondateur de CHF 1000.-)

Lieu, date _____ Signature _____

08h30 – 09h00 Enregistrement, café, accueil

09h00 – 10h15 Panorama de la fiscalité genevoise

M. Alexandre FALTIN, directeur général adjoint de l'Administration fiscale cantonale, brevet d'avocat, diplômé d'études supérieures en droit fiscal

10h15 – 10h45 Pause

10h45 – 12h15 Réforme de la fiscalité des entreprises II

M. Stéphane TANNER, Schellenberg Wittmer, Genève, expert fiscal diplômé

12h15 – 14h00 Déjeuner

14h00 – 16h00 Qu'est-ce qui a vraiment changé en matière de pratique de trusts étrangers en Suisse depuis une année?

M. Kaloyan STOYANOV, Ilex Trust Services SA, docteur en droit, expert fiscal diplômé

08h30 – 09h00 Enregistrement, café, accueil

09h00 – 10h15 La fiscalité de la prévoyance: dernières évolutions de la loi, de la jurisprudence et de la pratique

M^{me} Gladys LAFFELY, consultante indépendante, Pully, licenciée en droit

10h15 – 10h45 Pause

10h45 – 12h00 Revue de la jurisprudence récente

M^e Xavier OBERSON, Oberson Avocats, Genève-Lausanne, professeur à l'Université de Genève

12h00 – 14h00 Déjeuner

14h00 – 15h30 Prestations à soi-même rencontrées dans la pratique
Aperçu des modifications de la pratique au 1^{er} janvier 2008

M. Alain ROSA, Division principale de la TVA, Berne, chef de team

